



28.6.2018

Compte rendu de l'AD 2018 du 13 juin à Morges

0 Ouverture de l'AD

Le Président ouvre l'AD en souhaitant une cordiale bienvenue à toutes les participantes et à tous les participants. Il communique les noms des personnes excusées. La liste des personnes présentes ou excusées figure à l'annexe no 1.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs membres de nos fédérations nous ont quittés. Nous présentons nos condoléances émues à tous ceux et à toutes celles qui sont dans la peine en perdant un être cher. En leur mémoire l'AD observe quelques instants de silence.

Il donne la parole à Mme Layaz-Rochat, Présidente de la Fédération vaudoise des retraités (FVdR), qui a assuré l'organisation de cette AD. Elle présente brièvement sa Fédération, qui ne compte en pratique que des membres individuels. Pour compenser les départs, une campagne de recrutement doit être effectuée annuellement. Le canton de Vaud compte près de 800'000 habitants. La FVdR comprend 5 sections et 4'150 membres. Elle a 26 ans d'existence. Quelques détails logistiques pour le déroulement de l'assemblée sont également fournis. L'apéritif qui précédera le repas est offert par la FVdR. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée pour sa générosité !

Pour une question de disponibilité, l'orateur invité, M. Michel Oris, Professeur à l'Université de Genève, présente au début de l'AD son exposé sur le thème de « L'extraordinaire diversité des manières de vieillir : les origines des inégalités. » voir le chiffre no 13 ci-après.

1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément aux Statuts, l'ordre du jour de l'AD doit être en possession des délégués 30 jours avant l'AD. Le Président constate que ce délai a été respecté. Il n'y a pas de remarques, de propositions de modification ou de compléments. La proposition d'ordre du jour transmise avec l'invitation est donc adoptée.

2 Désignation des scrutatrices et scrutateurs

Le Président propose Mme J. Bérard de la FVsR et M. W. Blum, de la FVdR. Il n'y a pas d'autres candidats et sont élus avec remerciements.

3 Approbation du compte rendu de l'AD du 7 juin 2017 à Neuchâtel

Le compte rendu et les rapports d'activité des fédérations membres ont été transmis dans les deux mois aux personnes participantes et excusées. Il n'y a pas de remarques, ni de demandes de modifications. Il est approuvé à l'unanimité, avec un remerciement particulier à Mme

Claude Grezet, FNR, qui avait accepté spontanément et à court terme de remplacer le secrétaire malade.

4 Rapport d'activités du Président

Le rapport d'activités a été transmis peu avant l'AD aux personnes participantes. Le Président présente une synthèse des principaux points. Cette présentation figure à l'annexe 2. Le rapport complet sera publié sur le site Web de la FSR.

Dans la partie traitant des **affaires internes à la FSR**, le Président passe la parole au secrétaire pour faire le point sur le dossier de la formation continue la vie durant. Voir le rapport à l'annexe 3. Jacques Morel, Président de la FFR et membre du Comité du Gérontopôle de Fribourg indique qu'une délégation de ce dernier a rencontré celle de l'Uni FR en vue de la création d'une Uni des aînés à l'Uni FR. Cette proposition a enthousiasmé le Vice-recteur qui en a référé au Rectorat de l'Uni FR. La réponse de ce dernier est parvenue au Gérontopôle peu avant la tenue de l'AD de la FFR. L'impression qui prédomine est qu'il s'agit de « noyer le poisson » en énumérant les problèmes à résoudre. Le Gérontopôle prendra les mesures nécessaires pour faire avancer ce dossier. Note du secrétariat : Le Gérontopôle FR regroupe 10 organisations actives dans le domaine de la vieillesse (dont la FFR, Pro Senectute, les ligues de santé, la Memory Clinic, etc), 4 Hautes écoles et un Institut de l'Uni FR.

Dans la discussion qui suit, il est rappelé que des participant-es de la FSR aux groupes de travail de la **FARES** sont encore souhaité-es. S'annoncent Mmes P. Colombini et S. Cordey, toutes deux de la FVdR, pour le GT Santé et M. P. Bigger, Syna, pour le GT Sécurité sociale. Note du secrétariat : Ces personnes ont été annoncées à la FARES par e-mail le 14 juin. M. J. Morel, Coprésident de la FARES indique que cette dernière recherche également un caissier, suite à la démission du titulaire.

Le Président indique qu'il va rédiger jusqu'au 30 juin le rapport relatif aux principales activités et objectifs atteints par le **CSA** au cours des quatre dernières années. Le contrôle effectué par l'OFAS est strict. Par exemple, cela a pris trois semaines pour Pro Senectute (avec toutes ses activités), qui doit par ailleurs fournir l'équivalent de 50 % du montant de la subvention sous forme de prestations payantes. Pour le CSA, c'est 20 % (de la subvention annuelle de 300'000 francs). Pour la fixation détaillée des objectifs à prévoir dans le contrat de subventions 2019-2022, il faudra faire appel à un consultant. Enfin, le CSA a supprimé le statut de délégué suppléant car le terme allemand pour suppléant (« Ersatz ») passait mal. Maintenant il y a des délégués avec et sans droit de vote.

5 Rapports d'activités 2017 des fédérations cantonales et organisations membres de la FFR ainsi que d'Alter Ego et Pro Familia (dont la FSR est membre)

Les rapports ont été transmis au préalable de l'AD. Seules sont reprises ici les adjonctions orales.

5.1. Fédération Fribourgeoise des Retraités (FFR)

Voir l'annexe 4.

5.2 Fédération Neuchâteloise des retraités (FNR)

Voir l'annexe 5. Depuis sa création, les travaux de la FNR ont consisté principalement en la mise en place des infrastructures. Les activités proprement dites ont commencé, notamment avec un Café Dialogue.

5.3 Fédération Valaisanne des Retraités (FVsR)

Voir l'annexe 6. Comme le rapport a été livré le 30 mars, Jean-Pierre Salamin complète par ce qui suit :

- Le gouvernement cantonal s'est largement inspiré des travaux de la FVsR (publication « Politiques pour une société de longue vie ») pour son premier Plan cantonal quadriennal.
- La publication « trait d'union » a fait l'objet d'un rafraîchissement.
- Il en est de même pour le site web.
- La FVsR a pris position sur de nombreuses votations.
- Lors de la consultation sur le projet de modification de la loi fiscale, elle a proposé de porter de Fr 3'000 à 10'000 la déduction des proches aidants, à la même hauteur que celles des gains des pompiers volontaires et de la prise en charge des enfants placés dans des crèches ou auprès des mamans de jour.
- La FVsR a constaté avec plaisir, à l'occasion de la consultation sur le projet de modification de la loi sur la santé, l'introduction du droit des patients, notamment en fin de vie, la création d'un médiateur pour traiter des plaintes des patients, des ajustements de la qualité des soins, de la formation du personnel soignant et du contrôle des établissements sanitaires (hôpitaux, EMS, ...).

5.4 Fédération Vaudoise des Retraités (FVdR)

Voir l'annexe 7 ainsi que le chiffre 0 du présent compte rendu.

5.5 Syna

Voir l'annexe 8. La Commission des retraités s'est dissoute et est intégrée dans les organisations régionales.

5.6 MCR

Lors de la prochaine AD du MCR, deux nouvelles personnes seront désignées comme délégués au CC FSR.

5.7 Alter Ego

Voir l'annexe 9. L'équivalent de Alter Ego est en Suisse allemande la «Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter» (UBA).

5.8 Pro Familia

Voir l'annexe 10.

6 Comptes 2017

Voir l'annexe 11. Le caissier central présente les comptes et explique les principales différences avec le budget. Les dépenses moindres pour le secrétariat sont dues à l'absence du secrétaire central durant plusieurs mois. Il a fallu également procéder à la rectification des valeurs. Les deux montants se compensent presque totalement.

7 Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport est présenté par Mme Millioud (FVdR). Voir l'annexe 12.

8 Approbation des comptes 2017 et décharge aux caissiers et au Comité

L'AD approuve à l'unanimité les comptes présentés, avec décharge aux caissiers et au Comité.

9 Budgets 2018 et 2019

Le budget 2018 a été approuvé lors de l'AD 2017. Vu les faibles modifications à prévoir, le CC recommande de le maintenir en l'état.

Le caissier central Marco Spinelli présente le budget 2019. Voir l'annexe 11. Par rapport au budget 2018, il est prévu près de 500 francs de cotisations en moins et des dépenses de même niveau qu'au budget 2018. Il en résulte un excédent de recettes de Fr 822.60.

Le budget 2019 présenté est approuvé à l'unanimité.

10 Elections

10.1 Président central

Pour traiter ce point de l'ordre du jour, le Président transmet la présidence à Mme Layaz Vice-présidente. A la fin 2018, le Président de la FSR arrivera au bout de son mandat de douze ans au CSA. A la même date, son mandat au Comité de la FARES s'éteindra automatiquement vu que c'est en qualité de Coprésident du CSA qu'il siège au Comité de la FARES. Michel Pillonel indique qu'il disposera de davantage de temps pour la FSR et est à disposition pour un nouveau mandat de trois ans.

Il est élu par applaudissements unanimes.

10.2 Nouveaux membres du CC

En cours d'année, la FVdR a désigné Mme Charlotte Delarzes et M. Werner Blum pour faire partie du CC, sous réserve de leur élection lors de cette AD. Ces deux membres sont élus à l'unanimité.

D'autre part, M. Marcel Chevalley ayant démissionné du CC au 30 juin 2018, il appartient à la FVdR de désigner un nouveau membre.

10.3 Réélection de membres actuels du CC

Doivent être réélus pour une période de trois ans : Mme Maria-Luisa Delcò, *Generazione Piu* et M. Roland Hofer, *transfair*. Ces deux membres sont réélus par acclamations. Le secrétaire central est sous mandat de contrat. Il ne doit donc pas être réélu bien qu'il ait accompli son premier mandat de trois ans.

10.4 Vérificateurs des comptes

Le mandat de Paul Rutz, 1^{er} vérificateur, arrive à échéance, le Président le remercie chaleureusement pour l'exercice de cette tâche. Il propose :

Mme Marceline Millioud, (FVdR) 1^{ère} vérificatrice ; M. Albert Cotting (FFR), 2^{ème} vérificateur ; M. Jacques Rey (FVsR), 1^{er} vérificateur suppléant. Comme 2^{ème} vérificateur suppléant, Bernard Noble est proposé.

Toutes ces personnes sont élues à l'unanimité.

11 Proposition des membres

Aucune proposition n'a été présentée.

12 Résolution

Au sujet des prestations complémentaires, il convient d'attendre le résultat des délibérations du Conseil des Etats. Le CC suivra l'évolution des débats et, au besoin, réagira dans les meilleurs délais.

13 Exposé de M. Michel Oris

M. Michel Oris, Professeur à l'Université de Genève, effectue sa présentation sur le thème de « L'extraordinaire diversité des manières de vieillir : les origines des inégalités. » Voir l'annexe no 13. La présentation figure sur le site web de la FSR.

Pour la compréhension de la **méthodologie** : Les interviews ont été réalisées auprès de personnes concernées. Parfois, les enquêteurs ont dû interroger des proches (« proxys ») ou le personnel entourant la personne (« EMS »). Le terme anglais « disuse » signifie atrophie, immobilisation, tombé en désuétude. Pour apprécier l'évolution des résultats entre 1979 et 2012 (notamment à partir de la page 11 et suivantes), il faut notamment considérer que le nombre des adultes âgés a augmenté du fait d'une espérance de vie plus longue d'une part et que la proportion du nombre de personnes en meilleure santé, avec une formation plus élevée notamment a augmenté d'autre part. Concrètement, il n'est pas approprié d'extrapoler les courbes (résultats) de 1979 en les prolongeant linéairement.

A relever dans cet exposé :

les états de la santé (cliché 7)

le nombre de fragilité par personne (multimorbidité) (cliché 8)

l'amélioration de la santé en général, du niveau de formation et du recul de pauvreté (clichés 11 et ss)

la montée des inégalité sociales de santé (cliché 16)

le vieillissement cognitif (cliché 21 et ss).

Commentaire personnel du secrétaire central : Cet exposé est une source de réflexions pour les groupements d'adultes âgés et notamment leurs organisations faïtières si on met en regard la situation exposée et la révolution, qui ne fait que commencer, engendrée par la numérisation et en particulier l'évolution très rapide des besoins dans de nombreux domaines. Pour certains aspects thématiques présentés, il peut être utile de lire le livre d'Angus Deaton, Prix Nobel d'économie 2015, « La grande évasion – Santé, richesse et origine des égalités » (Presses universitaires de France – ISBN 978-2-13-073686-8)

14 Divers

La prochaine AD aura lieu, selon le tournus, en Valais. En 2020, elle aura lieu au Tessin, sur deux jours.

L'ordre du jour ayant été épuisé, le Président remercie la Fédération vaudoise des retraités et en particulier, Mme Christiane Layaz, pour la parfaite organisation de cette AD. Ses remerciements vont également à M. Oskar Flückiger interprète, pour son excellent travail. Le personnel du Casino de Morges a soigné l'accueil et a fait preuve de gentillesse. Il communique également sa reconnaissance à toutes et à tous pour l'engagement et le soutien tout au long de l'année.

Le Président clôture l'AD à 15h15.

Le secrétaire central

Annexes

- 1 Liste des personnes excusées et présentes à l'AD 2018
- 2 Présentation (PPT) du rapport d'activités du Président
- 3 Rapport sur la formation continue la vie durant
- 4 Rapport annuel 2017 de la Fédération Fribourgeoise des Retraités
- 5 Rapport annuel 2017 de la Fédération Neuchâteloise des Retraités
- 6 Rapport annuel 2017 de la Fédération Valaisanne des Retraités
- 7 Rapport annuel 2017 de la Fédération Vaudoise des Retraités
- 8 Jahresbericht 2017 de Syna-Rentnerbewegung
- 9 Rapport de la déléguée FSR à l'AG 2018 de l'Association alter ego
- 10 Rapport de la déléguée FSR à l'AG 2018 de Pro Familia
- 11 Comptes et bilan 2017 ; budgets 2018 et 2019
- 12 Rapport de vérification des comptes 2017
- 13 Exposé de M. M. Oris, Professeur à l'Université de Genève « L'extraordinaire diversité des manières de vieillir : les origines des inégalités »